

Braine-l'Alleud - Budget participatif 2023
Annexe : Formulaire de participation

1. Identité du porteur du projet

Nom et prénom :

Coordonnées (qui ne seront pas rendues publiques!) :

Rue et n° :

Code postal :

Téléphone :

Profession :

Localité :

E-mail :

2. Identité des autres participants au projet

Noms, prénoms, adresses et signatures des autres participants au projet :

-
-
-

3. Le projet

Quoi ?

Décrivez votre projet : que proposez-vous ?

Où ?

Où se situe le projet : détaillez l'endroit (en joignant un plan) et n'hésitez pas à joindre des photos

Pourquoi ?

Quel(s) est(sont) l'(les) objectif(s) d'intérêt communal poursuivi(s) ? Quelle est la plus-value pour votre quartier ?

Pour qui ?

Quel est le public-cible ? Qui voulez-vous toucher et/ou impliquer ?

Comment ?

Quelles sont les étapes de votre projet ?

Réalisations/étapes	Dates prévues	Lieux

¹ Les données personnelles recueillies sur ce formulaire seront enregistrées dans un fichier informatisé détenu par la Commune de Braine-l'Alleud pour assurer un suivi optimal du budget participatif. Elles seront conservées au maximum pour une durée de 5 ans au sein des serveurs communaux dont l'accès est limité au service secrétariat/archives. Conformément au règlement sur la protection des données (RGPD), vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en contactant : dpp@braine-lalleud.be

4. Le budget

Pour réaliser le projet d'investissement, vous estimez que le budget total nécessaire est de _____ € (TVAC)

Si pas de prise en charge intégrale :

Vous demandez une participation de _____ € (TVAC) au budget participatif.
Avez-vous d'autres sources de financement ? Si oui, lesquelles ?

-
-

Détaillez les dépenses prévues pour la réalisation de votre projet :

Description des dépenses <i>Ex : achat de 5 vélos électriques</i>	Montant <i>5.000,00 €</i>

5. L'avenir de votre projet

Quelles suites ou perspectives imaginez-vous pour votre projet s'il est réalisé ?

Quels budgets de fonctionnement seront nécessaires afin de le faire perdurer² ?

-
-
-
-

Les porteurs de projet ont pris connaissance du règlement et s'engagent à le respecter.

Fait à Braine-l'Alleud, le

Nom et signature du porteur de projet :

²Attention, votre projet ne pourra pas générer des frais de fonctionnement nouveaux pour l'Administration communale supérieurs à 10 %/an du montant d'investissement nécessaire à sa réalisation (cfr. article 6 du règlement)